



Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu

Saint-Roch-de-Richelieu, le 14 juillet 2008

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
a/s M. Denis Lemelin, Président national
377, rue Bank Street
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

Objet : Résolution n° 08-07-177

Monsieur,

Veuillez recevoir, sous pli, copie conforme de la résolution n° 08-07-177 relative à votre demande d'appui.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.


Corinne Marais
Secrétaire

Pour

CLAUDE GRATTON
Directeur général

P.j. Résolution n° 08-07-177



Municipalité de
Saint-Roch-de-Richelieu

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU BAS-RICHELIEU
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil de ladite municipalité, tenue au lieu habituel des sessions, le lundi, 7 juillet 2008 (19h30) et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

MAIRE ET PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE : CLAUDE POTHIER
CONSEILLÈRE :
CONSEILLERS : SIMON TESSIER, DANY POIRIER ET MARCEL
LECLERC;
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE : CLAUDE GRATTON
ABSENCES : GILLES CARON, LIETTE GAUTHIER ET NATHALIE
CHAMPAGNE

RÉSOLUTION : 08-07-177

10.1 DEMANDE D'APPUI: SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DES POSTES

08-07-177

CONSIDÉRANT que l'examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

CONSIDÉRANT que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

CONSIDÉRANT que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

CONSIDÉRANT que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

Sur proposition de Dany Poirier, appuyée de Simon Tessier, il est unanimement résolu de faire parvenir copie conforme de la présente résolution à l'*Examen stratégique* de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et en exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Adoptée

Copie certifiée conforme par

Le Secrétaire-trésorier,

Claude Gratton
Directeur général